

**Procès-verbal - Comité de Direction**  
**COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LIMOUSIN**  
**Mardi 23 juin 2015 - 18 h 30 - Gaïa**

Conformément aux statuts et sur convocation du Président, le comité de direction du CROS Limousin s'est réuni le mardi 23 juin 2015 à 18 h 30, au siège, dans les locaux de la Maison Régionale des Sports du Limousin « GAIA », 142 avenue Emile Labussière 87100 Limoges.

**19 membres présents :**

Mesdames Rima CAMBRAY et Sophie DESPLANCHES, Messieurs Jean-Claude AVRIL, Frédéric BEAUFFENY, Michel BRISEMURE, Yvon DELCHET, Régis DUPERRIER, Jacques FAUGERAS, Régis FOSSATI, Maxence HYVERNAUD, Christian LAGRANGE, Dominique MALCOTTI, Alain MAUMY, Daniel PEZET, Yves PRADEAU Emmanuel QUITTET, Clarisse ROUGIER, Michel TERREFOND et René VERVEY.

**11 membres excusés :**

Messieurs Michel CHASTANET, Pascal CHATENET, Didier DEMAISON, Jean-Jacques GOURDY, Didier HEBRAS, Lionel LASCOUX, Claude LEFEBVRE, François MARCELAUD, Daniel MARCHAND, Jean-François TEYSSANDIER et Robert THOMAS.

**4 membres absents :**

Mesdames Martine PREVOST et Patricia RAYMONDEAU, Messieurs Gregory DAUGERON et Michel TOUCHARD.

**Assiste à la séance en qualité de salarié :**

Antoine MELLIER, responsable administratif.

Le quorum étant atteint, le comité de direction peut valablement délibérer. Régis FOSSATI, Président, ouvre la séance à 18h30. Dans ces propos liminaires, il revient sur :

- la candidature de Paris aux JO de 2024 et la nécessaire implication du mouvement sportif dans cette démarche de mobilisation, notamment le dernier week-end de septembre,
- le déroulement de la campagne CNDS 2015 et la présentation du programme « citoyens du sport » du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,
- la décision du Conseil Régional du Limousin (CRL) de maintenir le dispositif de soutien aux projets et à l'emploi associatifs jusqu'en 2020,
- le contrôle en cours de l'utilisation des subventions de l'Etat et de la Région perçues par le CROS effectué par les services de la DRJSCS et de la Région.

❖ **Approbation du procès-verbal du comité de direction du 23 février 2015**

Le projet de procès-verbal a fait l'objet d'un envoi préalable par mail à l'ensemble des membres. Aucune remarque n'ayant été effectuée, le procès-verbal est soumis à l'approbation des membres.

Vote à l'unanimité des membres présents  
Pour : 19      Contre : 0      Abstention : 0  
Le procès-verbal du 23 février 2015 est adopté.

❖ **Point sur la réforme territoriale**

Régis FOSSATI présente la démarche proposée par le CNOSF pour tenter d'harmoniser les processus de fusion dans toutes les fédérations, et précise que chacun est libre de l'appliquer ou non.

Concernant les CROS, il indique que, conformément à la volonté du CNOSF, un Comité Consultatif Régional (CCR) Aquitaine Limousin Poitou Charentes sera mis en place au cours du mois de juillet. Celui-ci, doté de la personnalité juridique, sera composé des trois Présidents de CROS, de deux Présidents de

CDOS par région actuelle et d'un représentant local de la commission des territoires du CNOSF. Il aura pour but de préparer et d'organiser la constitution du futur CROS de la nouvelle région, en lien avec le Comité de Coordination National du CNOSF. D'ores et déjà, les trois Présidents de CDOS du Limousin se sont entendus pour que les Présidents de CDOS de la Corrèze et de la Creuse intègrent ce CCR.

Le Comité de Direction prend acte de la démarche du CNOSF. S'ensuit un tour de table où chacun de ses membres est invité à faire part des avancées de sa fédération d'appartenance au regard de la réforme territoriale.

❖ **Point financier : suivi budgétaire et projets d'investissement**

Michel TERREFOND présente le suivi budgétaire arrêté au 23 juin. Les subventions n'ont pas encore été perçues, notamment le CNDS, et les contributions Impact Emploi sont en cours d'envoi. Le suivi budgétaire apparaît donc provisoirement déséquilibré.

Régis FOSSATI expose ensuite la proposition d'acquisition d'un véhicule, conditionné à la perception d'une aide régionale. Le véhicule pourrait être un véhicule utilitaire ou un break, et permettrait ainsi d'assurer les déplacements habituels relevant des missions du CROS sur le Limousin, mais aussi les futurs déplacements occasionnés par la grande région.

Après avoir échangé sur les possibilités de location, il est décidé d'étudier prioritairement un processus de leasing.

❖ **Point sur les manifestations et formations en cours**

- La manifestation « Sports Mixité Handicap », qui s'étoffe un peu plus chaque année, aura lieu le mercredi 24 juin sur le site de La Borie à Limoges. Les membres sont cordialement invités à venir découvrir cet évènement.
- Un rapide bilan de la manifestation sport santé organisée en bords de Vienne à l'occasion de la Fête des Ponts est réalisé. Fort de cette première expérience, il est proposé de la reconduire en 2016 en y associant plus de ligues et de comités.
- Les soirées d'information sur la mutualisation ont connu un grand succès. Celles-ci seront donc reprogrammées, notamment la soirée à Tulle, dès le mois de septembre.
- La formation « Femmes dirigeantes » pour laquelle le CROS a remporté l'appel d'offre de la Région est actuellement en cours et respecte donc le programme initialement définit.

❖ **Point sur les ressources humaines**

Régis FOSSATI informe du départ de Laura MONTEIL avant la fin de sa mission de service civique pour raisons personnelles. Il précise que trois nouvelles missions seront proposées courant septembre.

❖ **Présentation de Limousin Sport Propre**

Une présentation de l'opération « Limousin Sport Propre », action de prévention du dopage déclinée sur le territoire régional, est effectuée à titre informatif.

La séance est levée à 20h50.

Limoges, le 25 juin 2015.

**Rima CAMBRAY,**  
*Secrétaire Générale*

**Régis FOSSATI,**  
*Président*